

**LES P TITS LOUPS DE LA VALLÉE**  
**Siège social : Hôtel de Ville**  
**04200 NOYERS-SUR-JABRON**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2022*

Aux membres,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES P TITS LOUPS DE LA VALLÉE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LES P'TITS LOUPS DE LA VALLÉE à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, en particulier le correct classement comptable des concours publics perçus par l'association, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la -1 Erreur ! Signet non défini. ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

15

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BARRAS, le 1 Juin 2023  
Le Commissaire aux comptes  
**AUDIT +**, représenté par  
Éric ISOARD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the typed name 'Éric ISOARD'.

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 562	1 594	1 967	829
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains (y compris agencés et aménagés terrains)				
	Constructions sur sol propre				
	Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériel et outillage	14 020	13 648	372	1 030	
Autres immobilisations corporelles	76 953	64 104	12 848	8 271	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	50		50	50	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>94 584</b>	<b>79 346</b>	<b>15 238</b>	<b>10 180</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	1 346		1 346	1 300
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Usagers (familles, élèves)	8 791		8 791	9 349
	Personnel et organismes sociaux				
	Etat et autres collectivités publiques				
	Autres créances	78 338		78 338	61 279
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	118 912		118 912	111 199	
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>					
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>207 387</b>		<b>207 387</b>	<b>183 127</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecart de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>301 972</b>	<b>79 346</b>	<b>222 625</b>	<b>193 307</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

**ENGAGEMENTS RECUS**

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	- Valeur du patrimoine intégré	137 476	136 144
	- Fonds statutaires		
	- Apports sans droit de reprise		
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Dont <i>Réserves statutaires</i>		
	<i>Réserves pour investissements</i>		
	<i>Réserves de trésorerie</i>		
	<i>Autres réserves</i>		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 579</b>	<b>1 332</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>152 055</b>	<b>137 476</b>	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports avec droit de reprise			
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 394	5 006	
Dont <i>Subventions d'équipement</i>	22 609	30 366	
<i>Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement</i>			
<i>Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires</i>			
<i>Autres subventions d'investissement</i>	(20 215)	(25 360)	
<b>Droits des propriétaires</b>			
<b>TOTAL DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 394</b>	<b>5 006</b>	
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ( I )</b>	<b>154 449</b>	<b>142 482</b>	
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	19 470	12 109
	Provisions pour gros entretien		
	Autres provisions pour charges		
	<b>TOTAL DES PROVISIONS ( II )</b>	<b>19 470</b>	<b>12 109</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>TOTAL DES FONDS DEDIES ( III )</b>		
<b>DETTES ( I )</b>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Avances et acomptes reçus des usagers		
	Dettes fournisseurs	6 114	5 497
	Dettes fiscales et sociales	42 298	32 680
	Dettes sur immobilisations		
	Autres dettes	294	540
	Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL DES DETTES ( IV )</b>	<b>48 707</b>	<b>38 716</b>
	Ecarts de conversion passif ( V )		
	<b>TOTAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>222 625</b>	<b>193 307</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	14 579,01	1 331,73
	(1) Dont à moins d'un an	48 707	38 716
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Participation des familles	196 455	156 520
	Participation de l'Etat et des collectivités publiques		
	Ventes de produits et marchandises, travaux, études		
	Produits des activités annexes	1 050	677
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	105 000	110 500
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	65 699	38 567
	Autres produits de gestion courante	1 878	1 594
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>370 082</b>	<b>307 858</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	15 004 (46)	11 970 1 514
	Autres charges externes	30 366	25 476
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 519	5 117
	Salaires et traitements	245 502	233 187
	Charges sociales	46 809	41 636
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations	9 005	7 949
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant		
	Dotations aux provisions	7 361	
	Autres charges de gestion courante	23	1
		<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>359 543</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>10 539</b>	<b>(18 993)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 539</b>	<b>(18 993)</b>
Opéra. comm.	Remboursement des frais sur opérations faites en commun Quote-part des frais sur opérations faites en commun		
PRODUITS FINANCIERS	De participations De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 013	315
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>1 013</b>	<b>315</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 013</b>	<b>315</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>11 552</b>	<b>(18 678)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 640	16 693 4 356
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>4 640</b>	<b>21 049</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 341 272	1 040
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 613</b>	<b>1 040</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 027</b>	<b>20 009</b>
	Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>375 735</b>	<b>329 222</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>361 156</b>	<b>327 891</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>14 579</b>	<b>1 332</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	<b>Contributions reçues</b> Bénévolat Prestations en nature Dons en nature	21 658 21 658	19 252 19 252
	<b>Emplois des contributions reçues</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole	21 658 21 658	19 252 19 252

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **222 625** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **375 735** euros et un total **charges** de **361 156** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 579** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **222 625** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **375 735** euros et un total **charges** de **361 156** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **14 579** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 682		2 530		1 650	3 562
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 682</b>		<b>2 530</b>		<b>1 650</b>	<b>3 562</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	14 376				356	14 020
Instal., agencement, aménagement divers	5 214		6 833		1 112	10 936
Matériel de transport	26 112					26 112
Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 098		4 972		165	39 905
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>80 800</b>		<b>11 805</b>		<b>1 633</b>	<b>90 973</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	50					50
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>50</b>					<b>50</b>
<b>TOTAL</b>	<b>83 532</b>		<b>14 335</b>		<b>3 283</b>	<b>94 584</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 853	(259)		1 594
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 853</b>	<b>(259)</b>		<b>1 594</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	13 345	658	356	13 648
Autres instal., agencement, aménagement divers	5 214	775	1 112	4 877
Matériel de transport	21 346	3 730		25 076
Matériel de bureau, mobilier	31 593	2 723	165	34 152
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>71 499</b>	<b>7 886</b>	<b>1 633</b>	<b>77 752</b>
<b>TOTAL</b>	<b>73 352</b>	<b>7 627</b>	<b>1 633</b>	<b>79 346</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux usagers				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	12 109	7 361		19 470
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>12 109</b>	<b>7 361</b>		<b>19 470</b>
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
Sur comptes usagers (familles, élèves)					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 109</b>	<b>7 361</b>		<b>19 470</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 361		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds propres</b>				
- Valeur du patrimoine intégré	136 144	1 332		137 476
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	1 332		1 332	
<b>Autres fonds associatifs</b>				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement	30 366	2 028	9 785	22 609
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement	(25 360)	(4 640)	(9 785)	(20 215)
Droits des propriétaires				
<b>TOTAL</b>	<b>142 482</b>	<b>(1 281)</b>	<b>1 332</b>	<b>139 870</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Créances usagers (familles, élèves)	8 791	8 791	
	Personnel et organismes sociaux			
	Etat et autres collectivités publiques			
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés			
	Autres créances	78 338	78 338	
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>87 129</b>	<b>87 129</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Familles ou élèves avancées reçues	294	294		
	Dettes fournisseurs	6 114	6 114		
	Dettes sociales	39 108	39 108		
	Etat et autres collectivités publiques	3 190	3 190		
	Dettes sur immobilisations				
	Confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>48 707</b>	<b>48 707</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts auprès des confédérations, fédérations, associations et organismes apparentés					

# LES P TITS LOUPS DE LA VALLÉE

Siège social : Hôtel de Ville  
04200 NOYERS-SUR-JABRON

## Rapport spécial du (des) commissaire(s) aux comptes sur les conventions réglementées Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. [Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.]

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

#### **Conventions passées [ou : autorisées] au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée [ou : autorisée] au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à BARRAS, le 1 Juin 2023  
Le Commissaire aux comptes  
**AUDIT +**, représenté par  
Éric ISOARD

